

L'Echo de Jarnac

L'Echo de Jarnac

Sommaire N° 21

Actualités de la Ville

2-4

- Ça bouge en ville !
- Nouveaux arrêts navette
- Relooking route des Champagnères
- Mort d'un frêne
- Changement sens de circulation
- Budget communal 2013
- Police municipale
- Affichage sauvage

Actualités des Associations

5

- Association des Randonneurs
- Bien Vivre à Jarnac
- Course cycliste
- Les Cagouillards

Ça s'est passé à Jarnac

6

- Stage et soirée Cirque
- Après-midi récréative
- Exposition des artistes jarnacais

Infos Commune

7

- Repas de quartier
- État Civil
- Consignes sapeurs pompiers
- Maisons paysannes
- Jardins familiaux

Animations Culturelles

8

- Saison culturelle 2013
- Concert Blues Passions
- Fête de la Musique
- Ecole Départementale de Musique
- Festi'Classique

Édito du Maire

LA RIGUEUR ET LA CONFIANCE

Chères Jarnacaises, Chers Jarnacais,

Dans cette période où l'ensemble des collectivités votent leurs budgets, aucun élu ne méconnaît la réalité de la situation des finances publiques de notre pays.

L'équilibre permanent est à rechercher dans la maîtrise de la dépense publique locale tout en maintenant les mêmes services à nos concitoyens et en essayant de stabiliser au mieux la fiscalité, exercice oh combien difficile...

Nos collectivités sont de plus en plus sollicitées, suite à un désengagement progressif de l'Etat pour accompagner des politiques dont les dépenses augmentent mécaniquement.

C'est donc toute la capacité de nos communes et de notre territoire à répondre aux enjeux de la cohésion sociale ainsi qu'au soutien à l'économie et à la croissance qui se pose désormais.

Et dans une période où les collectivités locales ont démontré depuis longtemps leur efficacité, il faut remarquer que ces dernières ont été plus innovantes que l'Etat.

Mais il serait indispensable que l'Etat stoppe la course à la norme coûteuse et cesse d'imposer par ses politiques de nouvelles charges aux collectivités.

Avec de la rigueur et de la confiance, nous devons améliorer les relations Etat-Collectivité en faisant apparaître la notion de partenariat plutôt que celle de normalisation et de contrôle.

Notre objectif restera toujours d'investir dans des compétences correspondant aux attentes primordiales de la population.

Jérôme ROYER,
Maire de Jarnac



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mardi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mercredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Jeudi 9 H/12 H

Vendredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Samedi 9 H/12 H

Bulletin Municipal de Jarnac N° 21 • Mairie de Jarnac, Hôtel de Ville, 16200 Jarnac
 Directeur de la Publication : Jérôme ROYER • Conception, rédaction : Mairie de Jarnac
 Impression : Atelier Graphique du Cognaçais • Tirage: 2 600 exemplaires • Imprimé sur papier
 PEFC • Ne pas jeter sur la voie publique



ACTUALITES DE LA VILLE

Ca bouge en ville !

Le marché

C'est parti pour la **restructuration du marché** ! Les plis de l'appel d'offre ont été ouverts et sont concluants. Le nouveau marché verra le jour, plus spacieux, plus lumineux, plus fonctionnel, ... et aux normes ! C'est un élément essentiel pour la dynamisation du centre ville. Il en coûtera la somme de 1,5 millions d'Euros HT, à la charge de la Communauté de Communes, qui sera à son tour aidée par des subventions. Seuls les abords (la voirie) seront à la charge de la commune. Les travaux dureront environ 12 mois.

En attendant, et à partir du 23 mai, les commerçants seront confortablement installés dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, renommée la Salle des Foudres (sous le musée François Mitterrand), qui a déjà accueilli le marché aux Truffes cet hiver. Ainsi, le marché restera en centre ville, en attendant l'inauguration du nouveau marché... Les trufficulteurs, quant à eux, regagneront provisoirement l'Hôtel Renard avant de revenir à la Salle des Foudres où ils sont les bienvenus.



Projet nouveau marché

Architecte Monsieur Poirier-Bordage, Jarnac

Des travaux rue du Faubourg Saint Pierre

Des travaux importants auront lieu **à partir du 15 avril, pour une durée d'environ 10 semaines** afin de permettre le renouvellement de la canalisation d'eau potable et la réhabilitation du réseau d'assainissement.

L'adduction de l'eau potable nécessite en effet la suppression des derniers branchements de plomb restant dans cette zone, le renouvellement de la conduite principale très ancienne, et la reprise de tous les branchements. Pour le **réseau d'assainissement**, il s'agit de déposer l'ancienne conduite en amiante-ciment, avec la mise en place d'un réseau secondaire (au niveau de la Place de l'Aire) qui permettra une meilleure réception des eaux amont pour éviter les débordements.

Ces travaux seront phasés en 2 temps : **d'abord** la partie de la rue du Faubourg Saint Pierre entre la place Monichon et la rue Burgaud des Marêts, **puis** celle entre la rue Burgaud des Marêts et la place de l'Aire. Ce sont en tout **280 m de réseau** qui vont être refaits, à un endroit où les problèmes d'inondation étaient récurrents.

Une tranchée, ouverte au milieu de la rue, rendra impossible la circulation, des panneaux de déviation seront mis en place. Les riverains (qui ont été informés en priorité des travaux par une réunion en mairie) auront un accès limité, en dehors des heures de travaux (entre 17h30 et 8h). Le stationnement des riverains sera également limité.

Pour les poubelles, le ramassage se fera place Monichon, en haut de la rue Virecourt, et au croisement avec la rue Ernest Merlin.

Merci à tous de supporter ces travaux nécessaires à la Ville !

L'office du Tourisme

L'office du Tourisme a déménagé vers ses nouveaux locaux, sur les quais de la Charente, devant la médiathèque... Les anciens locaux, devenus peu fonctionnels et trop exigus avec le développement de l'activité « tourisme » à Jarnac et dans la Communauté de Communes, sont promis à la démolition, en attendant une réorganisation de la place du Château.

Les horaires de l'office du Tourisme restent inchangés.



Les nouveaux arrêts de la navette

Devant le succès grandissant du minibus de la Ville (qui passe les mardis jeudis et vendredis matins) et pour améliorer ce service, nous avons créé deux nouveaux arrêts qui nous paraissaient utiles : **l'un au Groupe Médical et l'autre au Lotissement Saute Ageasse.**

A contrario, deux arrêts ont été enlevés car quasiment jamais sollicités et trop près de ceux d'après et d'avant : il s'agit du « 19 rue de l'Aumônerie » et du « 38 bis route de Luchac / Anciens d'Afrique ».

Le nouveau tableau est à votre disposition à la Mairie et pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter Emmanuel Daganaud (05 45 81 47 33) ou l'accueil (05 45 81 08 11)

Nous en profitons ici pour remercier de nouveau tous nos sponsors et nos 2 chauffeurs bénévoles, Monsieur René Vignaud et Monsieur Joël Faganas qui par leur gentillesse et leur disponibilité font de la Navette une réussite !

ACTUALITES DE LA VILLE

Relooking pour la route des Champagnères...

Les anciens marronniers, dont beaucoup souffraient de maladie et présentaient des signes de faiblesse, ont tous été abattus, soit une cinquantaine. De nouveaux arbres ont déjà été plantés, et nous espérons que dès ce printemps, vous pourrez en admirer les fleurs.

C'était aussi l'occasion de refaire les bordures et une partie des réseaux, abîmés par les racines des anciens marronniers.

Evidemment, il faudra quelques années avant que la route ne retrouve le charme de l'ombrage des arbres, fort apprécié, mais il faut bien admettre aussi que ces arbres, au bout de leur croissance, étaient devenus bien envahissants !



La mort d'un frêne

Ce frêne géant a été abattu au jardin public. D'une circonférence impressionnante, il avait au moins 165 ans, si l'on a bien compté les cercles formant son tronc ! Il avait été attaqué par une maladie dont la photo montre les ravages. Il a d'ores et déjà été remplacé par 3 autres frênes.

Dans le même temps, un peuplier est tombé par une nuit de grand vent sur le skate-park, sans dommage, mais nous devons décidément redoubler de vigilance vis à vis de nos vieux arbres dont beaucoup semblent être en fin de course.

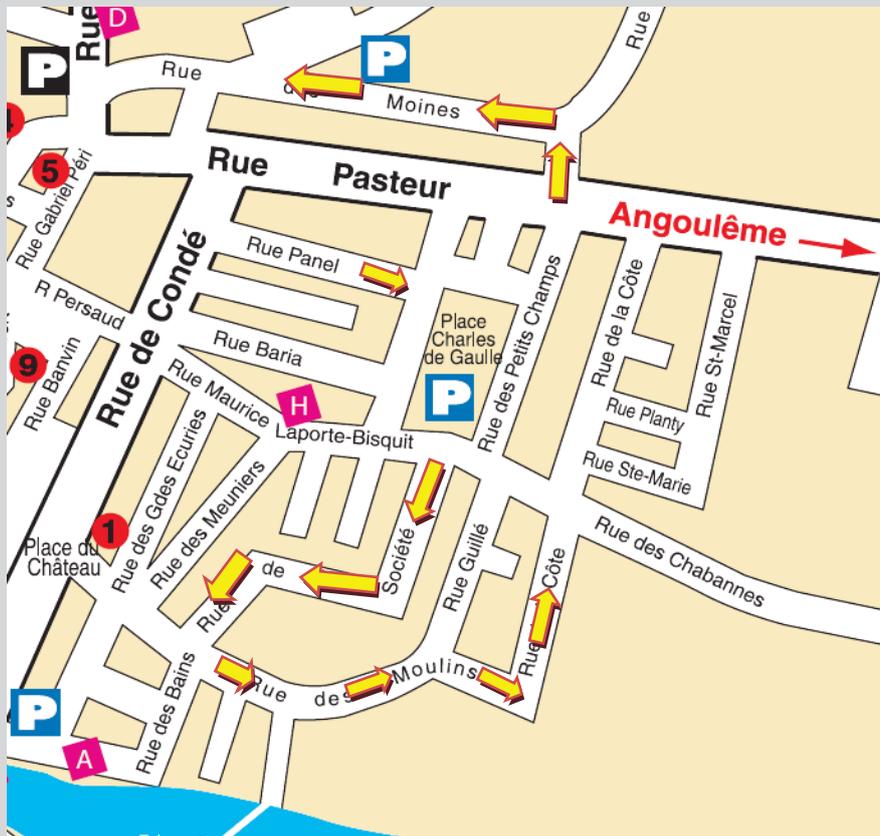


CHANGEMENT SENS DE CIRCULATION DANS CERTAINES RUES

Face aux problèmes de circulation rencontrés dans certaines rues de la ville, les membres de la commission Circulation, réunis le 5 décembre dernier, ont pris la décision de modifier certains sens de circulation dans les rues suivantes:

- Rue des Moines, sens unique de la rue Croix St Gilles vers la rue Dogliani
- Rue Croix St Gilles, sens unique dans la partie comprise entre la rue Pasteur et la rue des Moines
- Rue Panel, sens unique de la rue de Condé vers la place Charles de Gaulle
- Rue de la Société, sens unique de la place Charles de Gaulle vers la rue des Moulins
- Rue des Moulins-rue de la Côte — sens unique de la chaussée des Moulins vers la rue des Chabannes

Ces dispositions sont applicables à compter du 15 avril 2013



ACTUALITES DE LA VILLE

BUDGET COMMUNAL 2013

Le 7 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2013. Elément principal de la gestion communale, le Budget permet de mener à bien la politique aussi bien d'investissement à long terme que de fonctionnement courant et d'animation.

Le budget 2013 pour la Commune de Jarnac est de 7,3 millions d'euros dont 3,5 millions sont consacrés à la section d'investissement. L'année 2013 est une année de grands travaux en ce qui concerne :

La rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement notamment dans les rues des Moines, du Faubourg Saint Pierre et de l'Aumônerie.

Les travaux de voirie des rues des Moulins et de la Côte prolongée.

Le carrefour de la rue de Condé – rue Pasteur qui nécessite un réaménagement du fait du nouveau flux circulaire post-dévié.

Cet aménagement commencera par la démolition de l'immeuble situé au 15 rue Pasteur.

D'autres travaux sont au programme d'action de la Commune :

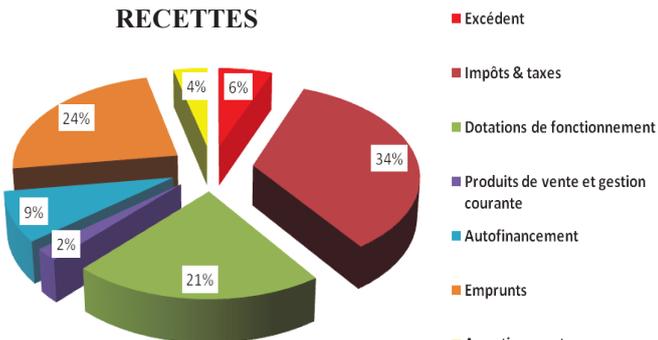
Aménagement du local 42 route de Luchac en salles de réunion qui seront mises à la disposition des associations.

Agrandissement du cimetière des Grands Maisons avec l'installation d'un columbarium et aménagement paysager du cimetière du Roc.

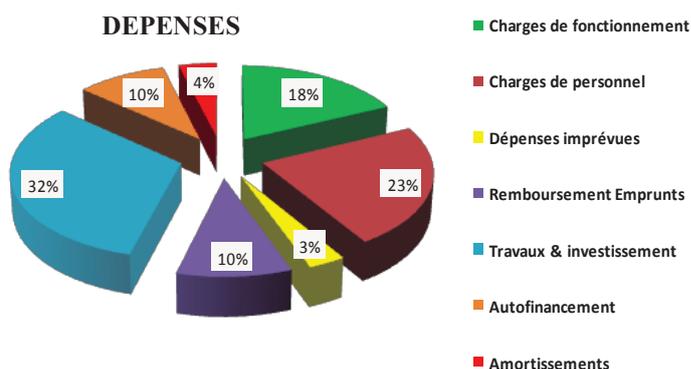
La vie communale est également marquée par les manifestations que proposent les commissions municipales. Pour ne citer que quelques exemples de manifestations culturelles : les expositions d'artistes, le festival « Musiques Métisses », le festival Blues Passions, les festivités du 14 juillet, le festival Ciné Jeunes... A cela, il convient d'ajouter les animations proposées aux seniors comme le Ciné Seniors, les après-midi récréatives, le repas des aînés et les manifestations de convivialité comme les repas de quartiers... Toutes ces animations représentent pour le budget de la Commune environ 134 000 €.

Enfin, l'animation de la Ville se fait également grâce aux associations auxquelles le budget 2013 consacrera 126 000 € en subventions, sans compter la mise à disposition gracieuse de salles et de personnel communal qui sont autant de prestations en nature qui se répercutent sur le budget.

RECETTES



DEPENSES



POLICE MUNICIPALE

Une nouvelle organisation du service :

Désormais, les locaux de la police municipale se trouvent au sein même de la mairie. Une permanence est mise à votre disposition le **lundi, mercredi et vendredi de 09h30 à 11h00**. N'hésitez pas à vous présenter sur place pour toute question ou téléphonez au **05.45.81.47.32**

En cas d'absence, l'accueil de la mairie se situe juste à côté et vous permettra de laisser votre message.

A noter : La police Municipale s'est dotée récemment du procès-verbal électronique opérationnel. Lors de contraventions au stationnement, un avis est laissé sur le véhicule, précédant l'envoi du procès-verbal automatiquement au domicile du propriétaire.

AFFICHAGE SAUVAGE

Vous l'avez sûrement constaté, nos routes sont souvent le lieu privilégié d'affichage en tout genre : manifestation, soirée... Les panneaux de signalisation, bords de route, mobilier urbain en sont souvent la cible.

Or, cela est **INTERDIT** et constitue des infractions contraventionnelles (pouvant aller jusqu'à 1500 euros d'amende par affiche pour les plus graves, celles touchant au domaine routier par exemple) voire délictuelles (sur les arbres). Si l'information est importante, des règles sont à respecter. Notons par exemple qu'il est interdit d'apposer de la publicité sur les arbres, poteaux électriques ou de télécommunications, éclairage public en agglomération, équipements publics concernant la circulation routière...

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et nous vous invitons à prendre contact avec notre service qui vous expliquera ce qu'il est possible de faire. Des **panneaux d'affichage libre** sont présents à différents endroits de la ville de Jarnac (**9 au total**), ainsi que des supports métalliques dédiés à l'affichage directionnel pour lesquels il est nécessaire de faire une demande.

Sachez également que la publicité doit comporter obligatoirement les références du responsable.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

Association des Randonneurs

Claudine PREVOTEAU, Présidente depuis janvier 2009, a le plaisir de nous donner quelques informations sur le club « Les Randonneurs du Jarnacais », affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

« Nous sommes à ce jour 147 adhérents. Nous réalisons deux marches en boucle tous les jeudis de septembre à juin, une de 7 kms et une de 12 kms, encadrés par des animateurs bénévoles et diplômés. Nous proposons des sorties découverte à la journée et des séjours de 4 à 8 jours (L'Hérault, les Pyrénées, les Monts du Blond)

Comme tous les ans, nous organisons une marche semi-nocturne sur la commune de JARNAC avec ravitaillement à mi parcours et un mini souper à l'arrivée : ce sera le vendredi 24 mai 2013, ainsi que le Téléthon le samedi 7 décembre 2013.

Nous participons aussi au grand prix Canobus de Jarnac et au forum des associations.

Des événements festifs sont organisés pour nos adhérents : galettes, repas fin de saison, de fin d'année avec animation...

Le club des Randonneurs du Jarnacais est un club qui marche et qui se veut un espace de convivialité pour tous ses adhérents. »



Bien Vivre à Jarnac

Vendredi 8 mars dernier, l'assemblée générale de l'Association a voté pour désigner son nouveau bureau.

Présidente : Sylvie Bargain

Secrétaire : Marie Joëlle Mazeaud

Trésorier : Michel Alligant

Après la Maison du Père Noël en décembre qui a rencontré un vif succès et le ramassage des sapins en Janvier, BVJ a lancé **la course aux œufs en chocolat le dimanche 31 mars au Jardin public sur l'île du Parc.**

Vers 11 h du matin les enfants ont envahi le jardin public pour trouver les œufs dispersés sur les pelouses, aux pieds des arbres, au bord des massifs et sont revenus vers leurs parents les mains pleines et le sourire aux lèvres. Il y avait de l'ambiance sur l'île en cette matinée de Pâques!

Course cycliste le 29 mai

L'association Cycliste Jarnac Aigre Rouillac organise une course Cycliste le mercredi 29 mai dès 20h en centre ville de Jarnac. Le centre ville sera fermé à la circulation de 19h30 à 22h environ.



L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Debussy organise une vente de fleurs le **vendredi 17 mai 2013 à partir de 16 heures** – à l'Ecole Maternelle Debussy – Route de Royan à Jarnac.

Les Cagouillards

Le club du 3ème âge de Jarnac a repris ses activités depuis le début de cette année, avec une nouvelle association, « Les Cagouillards ».

Sa Présidente, une Jarnacaise de souche, Claude Hivert, fille Ferrand-Paponnet, continue avec son mari, Gérard Hivert, à animer les rencontres du jeudi après-midi : jeux divers préférés des adhérents, (belote, scrabble, tarot, etc.) et des goûters gourmands. Les crêpes tant appréciées seront toujours à l'honneur, lors des prochaines et incontournables manifestations : Téléthon, portes ouvertes etc.

L'association « Les Cagouillards » a en projet : Concerts et récitals de chansons françaises, thés dansants...

N'oubliez pas que le club attend de nouveaux amis afin de partager ensemble de bons et ludiques moments. L'adhésion est de vingt euros par an.

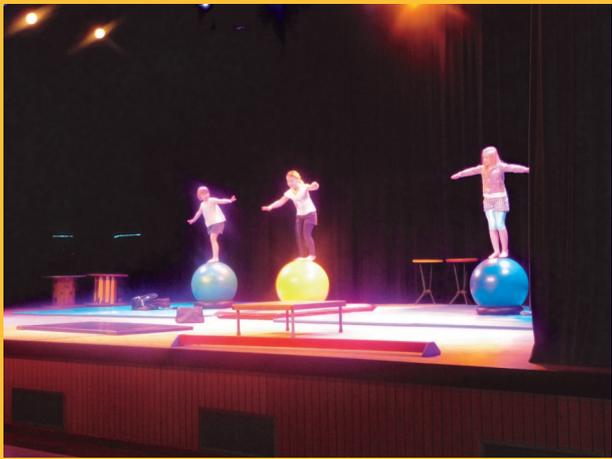
Pour tuer l'ennui, rejoignez-nous bien vite. Possibilité d'aller vous chercher et de vous raccompagner à votre domicile.

ÇA S'EST PASSE A JARNAC

Stage et soirée cirque

Du 25 février au 1er mars, une vingtaine d'enfants a participé au stage de cirque animé par la Compagnie Planche de Cirque.

Samedi 2 mars, parents et familles sont venus applaudir les artistes en herbe lors du spectacle de fin de stage. Puis « Les Grooms » ont présenté un spectacle de clowns et de bulles de savon très apprécié des petits et grands!



Après-midi récréative

Mardi 12 février dernier, la salle des fêtes a accueilli l'après-midi récréative pour les aînés.

210 personnes ont pu apprécier le tour de chants de Mélody Cocktail. Annick, Stéphanie et Jean-Paul Brigot ont interprété un large répertoire de chansons qui ont enchanté tout le monde. Puis la musique a fait danser de nombreux convives.

Ces heures passées ensemble étaient d'autant plus joyeuses car accompagnées d'un goûter de pâtisseries très apprécié par les aînés.



Exposition des artistes jarnacais

Du 21 au 24 mars dernier, 13 artistes du territoire jarnacais ont présenté leurs œuvres au complexe culturel de l'Orangerie. Peinture, sculpture, couture, tissage, photographie, art fractal, et musique ont animé ce week end festif. Au total, plus de 400 personnes ont fait le déplacement pour découvrir le travail de nos artistes ! Quel beau succès !



DECES

CHAPRON Irène née FAURIE	9 janvier à Jarnac
PERVERIE André	6 janvier à Cognac
BURBAUD Yvonne née PASCAUD	10 janvier à Jarnac
PERRIN André	26 janvier à Cognac
CHAUVEAU Gérard	11 février à Jarnac
POIRIER Renée née BERNARD	12 février à Jarnac
SCHAUB Jacqueline née BEULQUE	13 février à Jarnac
ROUSSEAU Léonard	18 février à Jarnac
VASLIN Robert	21 février à Cognac
BOUCHER Laurence née TOUMAZEAU	22 février à Cognac
BERTANDEAU Albert	25 février à Jarnac
EYMARD Philippe	4 mars à Jarnac



NAISSANCES

METELLE Kenjy	12 novembre à St Michel
De BARBARIN Calixte	8 décembre à Cognac
AMIOT Agathe	14 janvier à Soyaux

Maisons paysannes

Maisons paysannes de France, délégation Charente, a rédigé un livret sur les porches et portails en Pays Ouest Charente.

Il présente le vocabulaire, la typologie, l'ornementation et les caractéristiques de cette architecture.

Renseignements au 05 45 69 13 04

Quelques consignes des sapeurs pompiers de la Charente, lorsque vous êtes témoin d'un accident, incendie etc.

- 1- composer le 18 ou le 112
- 2- rester calme et se présenter
- 3- décrire clairement ce que l'on voit
- 4- dire où l'on se trouve précisément
- 5- préciser le nombre et l'état des victimes
- 6- ne pas se mettre en danger
- 7- donner son numéro de téléphone
- 8- ne jamais raccrocher le premier

Samedi 15 juin à partir de 19h aura lieu le premier Repas de Quartier à Saute Ageasse.
Venez nombreux avec vos amis pour cette soirée festive qui permettra de mieux se connaître entre voisins.
Apportez vos paniers pique-nique, la municipalité offre l'apéritif et l'animation musicale.

Qualité de l'eau à JARNAC

L'Agence Régionale de Santé fait effectuer très régulièrement, et de manière aléatoire, des contrôles sanitaires sur notre eau. Ces contrôles, effectués par le Laboratoire Départemental d'Analyse de la Charente à ANGOULEME, sont obligatoirement affichés en mairie, ils sont à votre disposition.

Le dernier prélèvement, effectué à l'hôpital (la Résidence Médico Sociale) montre "une eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés".

Pour information, le taux des nitrates, qui a longtemps été un problème récurrent à JARNAC, est de 31,3 mg/l, alors que la limite de qualité supérieure admise est de 50 mg/l.

Jardins Familiaux : une parcelle disponible

Une des 15 parcelles des Jardins Familiaux vient d'être libérée et est de nouveau disponible pour qui veut voir ses poireaux, salades, pommes de terre, oignons, tomates, etc. pousser... Il suffit pour cela d'en faire la demande par écrit à la Mairie. Il s'agit d'une parcelle de 200 m² environ, avec une cabane à outils et l'eau (par la concession et par une citerne de récupération de l'eau de pluie). La location est de 40 € par an avec un dépôt de garantie de 50 €

Pour en savoir plus, veuillez contacter Emmanuel Dagnaud au 05.45.81.47.33.

Mairie de JARNAC

☎ : 05.45.81.08.11

☎ : 05.45.35.09.67

✉ : mairie@ville-de-jarnac.fr

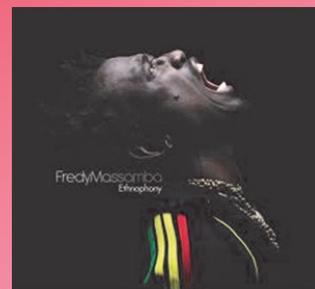
🌐 : www.ville-de-jarnac.fr

ANIMATIONS CULTURELLES



Saison culturelle 2013

- ★ 7 au 14 avril : résidence de Frédy Massamba (Congo), dans le cadre des décentralisations du festival Musiques Métisses. Concert à l'auditorium le samedi 13 avril
- ★ Vendredi 21 juin 21h : concert Fête de la musique place du Château
- ★ Mardi 2 juillet : concert d'ouverture du festival Blues Passions, au jardin public
- ★ Dimanche 14 juillet : festivités de la Fête Nationale
- ★ Mercredi 7 août : guinguette au jardin public
- ★ Courant octobre : accueil d'un concert à l'auditorium, dans le cadre du festival Piano en Valois
- ★ Mardi 22 et mercredi 23 octobre : festival Ciné-Jeunes, salle des fêtes - auditorium
- ★ Vendredi 29 novembre : théâtre « Les Fourberies de Scapin » par la compagnie Pantoum à l'auditorium
- ★ Vendredi 6 décembre : concert du Jeune Orchestre Atlantique à l'auditorium



Programme sous réserve de modifications

CONCERT D'OUVERTURE FESTIVAL COGNAC BLUES PASSIONS

Comme l'an passé, l'île Madame accueille le concert d'ouverture du Festival Cognac Blues Passions, le mardi 2 juillet.
Au programme 19h45 Lightnin 3, 21h15 Asaf Avidan, 22h45 Syl & Jimmy Johnson

Tarif: 35 €

Renseignements : Cognac Blues Passions au 05 45 36 11 81



Fête de la Musique

Vendredi 21 juin, 21h place du Château, concert gratuit des **Crabs (musique festive)**.
Repli auditorium en cas d'intempéries.
Buvette sur place
Renseignements au 05 45 81 47 34



L'Ecole Départementale de Musique : une école ouverte à tous

Dans le cadre de sa politique de développement culturel en faveur de l'ensemble de la population charentaise, le Département souhaite que l'Ecole Départementale de Musique soit ouverte à tous, et en particulier aux enfants de familles modestes. C'est pourquoi il a mis en place le dispositif "Pass'Charente Musique", qui offre la gratuité de l'enseignement et du prêt d'instrument aux enfants dont les parents sont bénéficiaires des minima sociaux. Dans la perspective de la prochaine rentrée, les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'adresser à la Maison Départementale des Solidarités, située au 72 Grand Rue, à Jarnac (tél. 05 16 09 51 35), qui procède à l'examen des demandes en liaison avec l'Ecole Départementale de Musique.

FESTI'CLASSIQUE

Le premier festival Festi'Classique propose plusieurs concerts dans les maisons de négoce de Jarnac

- ◇ Lundi 2 septembre : 20h30 Maison Louis Royer, duo romantique piano/violon (Stéphane Rougier/ Hervé N'Kaoua)
 - ◇ Mercredi 4 septembre : 20h30 Maison Courvoisier, duo piano/clarinette (Richard Rimbert/ Hervé N'Kaoua)
 - ◇ Mardi 10 septembre : Maison Hine 20h30, récital de piano Hervé N'Kaoua
- Renseignements au 05 46 94 74 61 / Tarif 25 € Réservation Office du Tourisme de Cognac

